



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26070624

Déposé / Reçu le

26 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0257 981 101**

Nom

(en entier) : **Association Hospitalière de Bruxelles - Centre
Hospitalier Universitaire Jules BORDET**

(en abrégé) : **ASSOC. HOSPIT. - INSTITUT JULES BORDET**

Forme légale : **Association de droit public**

Adresse complète du siège : **Rue Meylemeersch 90, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Statuts

Lors de sa séance extraordinaire du 12 décembre 2025, l'Assemblée générale a approuvé la prolongation de la durée de l'association pour une période d'un an, jusqu'au 31 décembre 2026. Dès lors, un paragraphe 3 a été ajouté à l'article 3 des statuts de l'association, actant cette prolongation.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/06/2026 - Annexes du Moniteur belge